



RETOUR D'EXPÉRIENCE AU NIVEAU D'UNE DÉLÉGATION RÉGIONALE

DÉLÉGATION ALSACE DU CNRS

Andrea Cattani
Conseillère de prévention



SOMMAIRE

- 1. Présentation de la délégation Alsace du CNRS**
- 2. Les faits et leur déroulement**
- 3. Zoom sur...**
- 4. Dysfonctionnement et mesures associées**
- 5. Ce qui a fonctionné**

The background of the slide is a microscopic image of plant tissue, showing a complex network of cells with prominent, dark, circular structures. A semi-transparent blue overlay covers the entire image, and a darker blue rectangular box is positioned in the center-left, containing the text.

**DÉLÉGATION ALSACE DU
CNRS**

L'ANCRAGE TERRITORIAL

IMPLANTATION

96 500 m²

*de parc immobilier géré par le CNRS,
réparti sur 3 sites*



Esplanade - Centre-ville

24 laboratoires

Cronembourg

6 laboratoires

Illkirch

7 laboratoires

Illberg

1 laboratoire

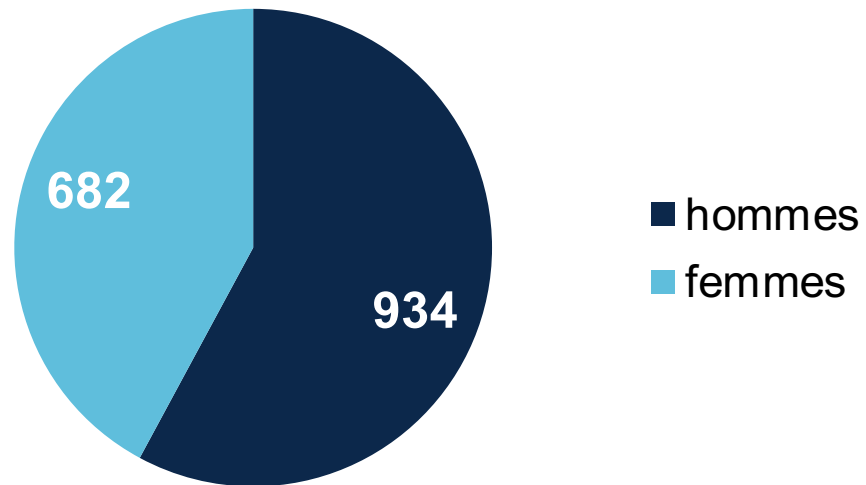
Saint-Louis

1 laboratoire



LE POTENTIEL HUMAIN

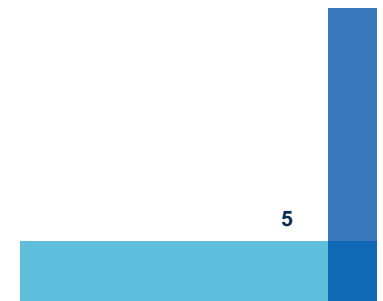
1 616 personnels employés par le CNRS



Chiffres 06/04/2022



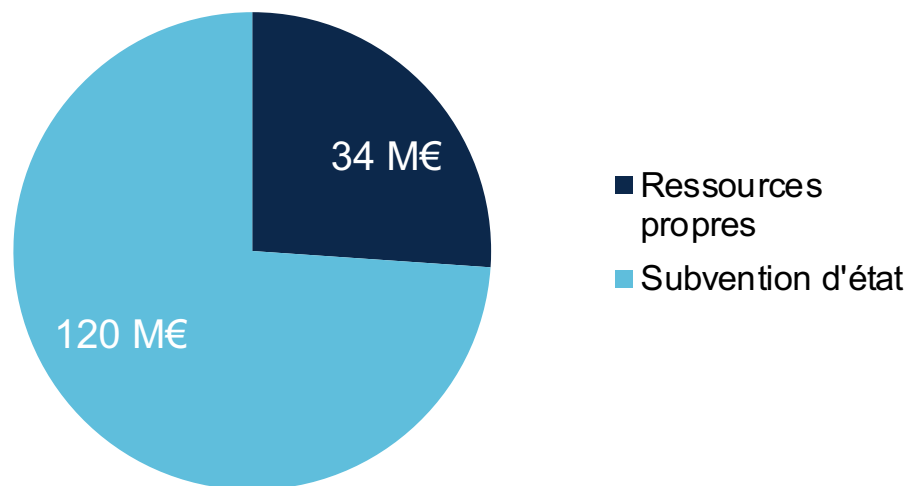
ADHYS 13 ET 14 OCTOBRE 2022



LES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

154 M€ de budget

- Dont 116 M€ de masse salariale



Chiffres au 31/12/2019



ADHYS 13 ET 14 OCTOBRE 2022



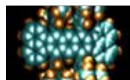
LES LABORATOIRES ALSACIENS

**43 unités de recherche et de service et 10
groupements ou fédérations de recherche**

LES INSTITUTS PRÉSENTS EN ALSACE



INSB Institut des sciences biologiques



INC Institut de chimie



INEE Institut écologie et environnement



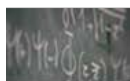
INSHS Institut des sciences humaines et sociales



INS2I Institut des sciences informatiques et de leurs interactions



INSIS Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes



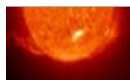
INSMI Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions



INP Institut de physique

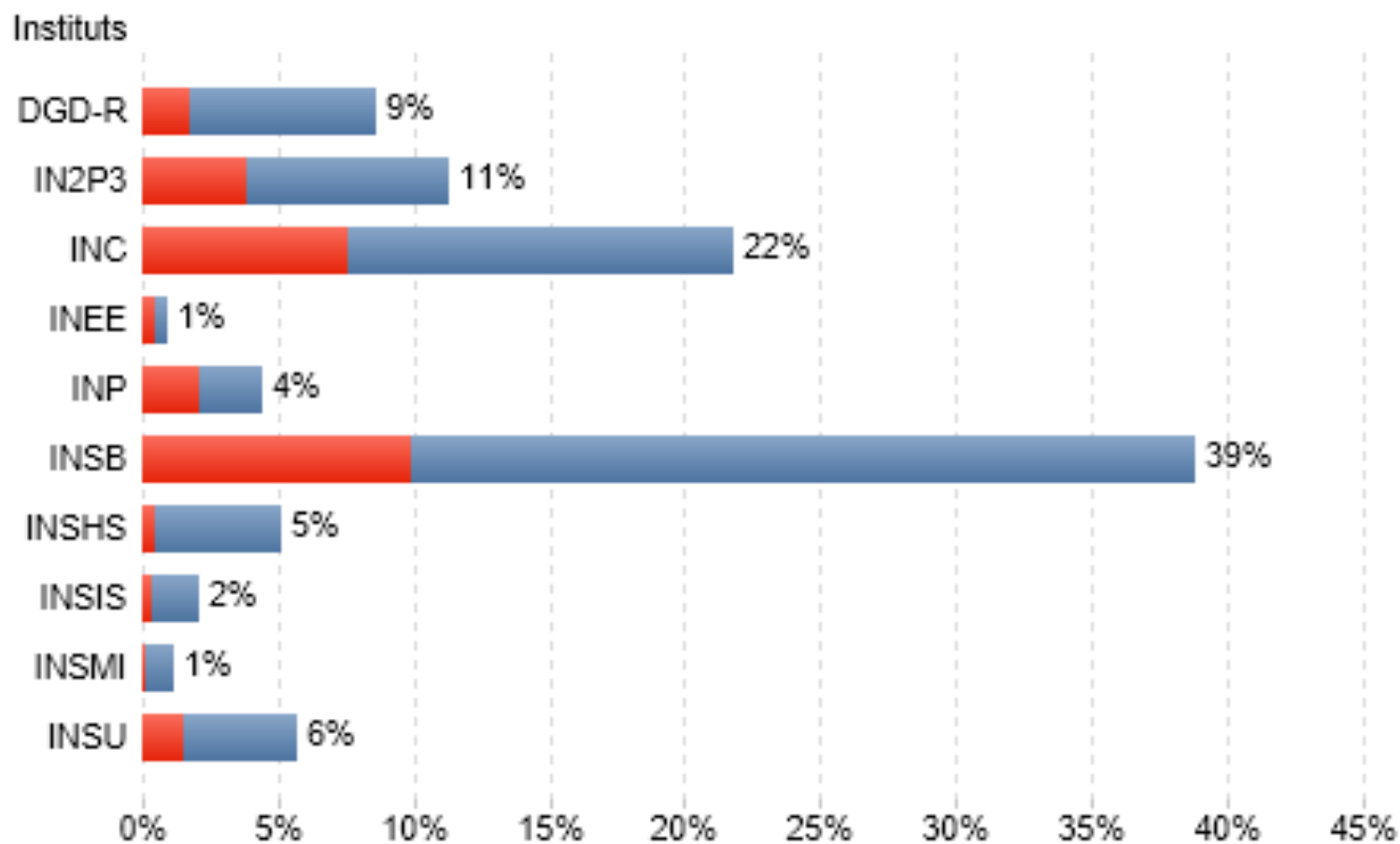


IN2P3 Institut national de physique nucléaire et de physique des particule



INSU Institut national des sciences de l'Univers

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR INSTITUT DE RATTACHEMENT PRINCIPAL

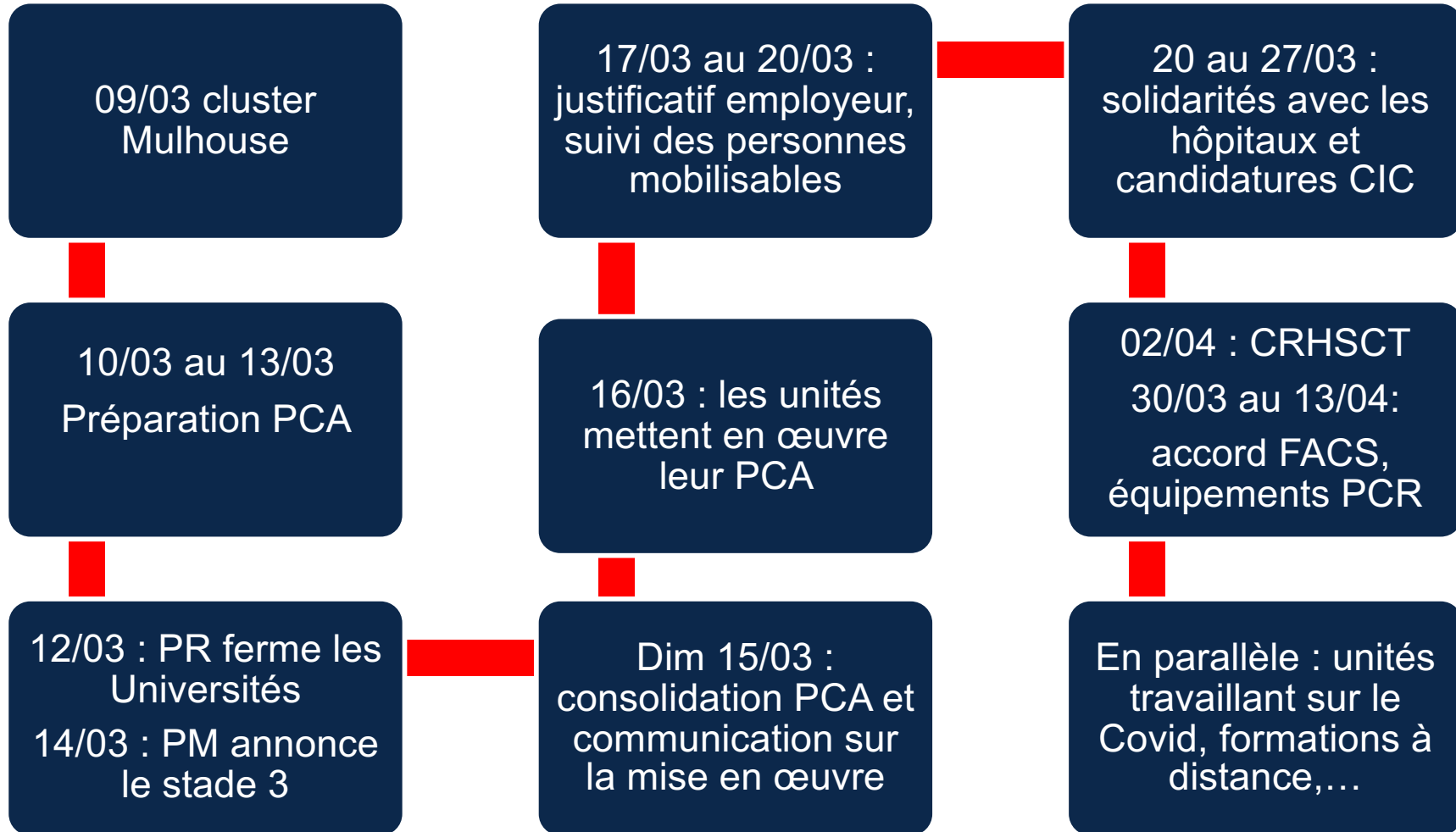




LES FAITS ET LEUR DÉROULEMENT

1

DES PCA AUX PRA -> CONTINUITÉ ACTIVITÉ



1

DES PCA AUX PRA -> FOCUS CONTINUITÉ ACTIVITÉ


PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ
FICHE UNITÉ : personnels mobilisables sur site en cas de fermeture de bâtiment - Mise à jour : mars 2020

Les partenaires du site (délégations Alsace du CNRS, Est de l'Inserm et l'Unistra) doivent se préparer et préparer leurs unités à une éventuelle situation de fermeture de bâtiments. Les agents pourraient en ce cas être maintenus à domicile. Il convient dès lors d'identifier les personnels mobilisables dont l'activité sur le site est nécessaire pendant la phase de fermeture. Il revient à chaque directeur d'unité de renseigner la présente fiche, pour chaque activité impérativement à réaliser sur site en pareil cas. La fiche a pour objectifs :

1. de permettre aux cellules de crise d'effectuer le suivi des personnels mobilisables,
2. de permettre à l'unité de réaliser son propre plan d'action afin d'anticiper les fonctions névralgiques à réaliser sur site, en cas de fermeture de bâtiment, par des personnes mobilisables.

Remarques :

- Il ne s'agit pas d'un document théorique ni d'une enquête, mais d'un document opérationnel qui doit être rempli avec précision et réalisme.
- Le choix doit être justifié au cas par cas et limité aux seules fonctions nécessitant une présence physique sur le site.

Unité	Bâtiment concerné
-------	-------------------

▶▶▶ Activité/installation critique visée :

Type de fonction (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bien pour lesquels une activité minimum s'impose pour éviter leur perte irréversible (serres, animalerie, collections...) <input type="checkbox"/> Éléments dangereux et leur dispositif de confinement nécessitant une surveillance (stockage de sources radioactives, agents biologiques, agents chimiques dangereux, déchets divers...) <input type="checkbox"/> Sauvegarde des activités/équipements <input type="checkbox"/> Autre
Description de l'activité critique à réaliser ou de l'installation critique à suivre	
Justification ¹	
Mesures à prendre en cas de réalisation d'un événement indésirable ²	

▶▶▶ Activité du(des) personnel(s) mobilisable(s) en situation dégradée

Nombre de personnes mobilisables pour cette activité	
Nature des interventions ³	
Durée de présence par intervention	
Fréquence des interventions	
Ressources minimales (ordinateurs, consommables...)	

▶▶▶ Coordonnées de la(des) personne(s) mobilisable(s)

Nom Prénom de la(des) personne(s) mobilisable(s)	Adresse électronique	N° téléphone portable (à destination de la seule cellule de crise)

Chaque personne mobilisable doit être destinataire de la fiche qui le concerne

¹ Expliquer en quoi l'activité nécessite que la personne mobilisable se déplace régulièrement et les événements indésirables qu'on souhaite éviter : arrêt d'un congélateur, d'une installation technique nécessaire à la survie des animaux ou les plantes à sauvegarder, vol de sources radioactives, approvisionnement en azote liquide...

² Il peut s'agir d'actions de sauvegarde techniques mais également du recours à la procédure d'alerte de la délégation, de l'appel des secours ou des administrations compétentes en cas de constatation d'incident (ASIN, DREAL...)

³ Décrite avec précision les actions que la personne mobilisable aura à réaliser à chacune de ses interventions, y compris s'il ne s'agit que de simple surveillance. Préciser s'il s'agit d'une présence quotidienne et/ou hebdomadaire.

commun avec l'Inserm, l'Unistra et l'UHA de recensement d'activités névralgiques et de personnes mobilisables

plus de 450 personnes mobilisables sur le site (sur les 5 000 agents tout statut confondu).

- Les 2/3 venaient moins de 2 fois par semaine ou en cas d'information d'un incident, notamment informatique. Les personnes étaient toutes volontaires.
- 240 agents CNRS ont été mobilisés et ont bénéficié (à deux reprises au regard de la mise à jour du modèle du site du Ministère de l'intérieur) d'un justificatif de déplacement professionnel édité et transmis par le DR ou son adjoint.

1

DES PCA AUX PRA -> FOCUS CONTINUITÉ ACTIVITÉ

Dès le début :

- Appels des directeurs tous les 15 jours pour prendre des nouvelles

Rien ne remplace le contact direct

- Délivrance apportée par les outils de visio (Mathrice BBB qui est issu du CNRS et Zoom).

1

DES PCA AUX PRA -> FOCUS SOLIDARITÉS

en déclinaison de l'appel à recensement lancé par 5 établissements publics de recherche et en lien avec les partenaires sur le site (coordination par campus) : Dons de consommables de protection individuelle à destination de l'ARS et du CHU :

- 2 400 boîtes de gants, 5 300 pièces d'équipements de protection jetables (blouses-combinaisons- surchausses -charlottes) et 44 000 masques,



CNRS Alsace @CNRS_Alsace · 24 mars

[Dons] #CNRSsolidaire #COVID19 #giveyourmaskaway

Le campus de Cronenbourg mobilisé : hier 6 400 masques de la délégation Alsace récupéré par @ars_grand_est

La suite en cours... avec @unistra @CharlesSadron @IPHC_Strasbourg @LIMA_UMR7042, l'IPCMS, ICPEES et ICube.



1 15 65



1

DES PCA AUX PRA -> INITIATIVES NATIONALES DÉCLINÉES PAR LA DÉLÉGATION ALSACE

- **Possibilité de dépistage par PCR**
 - Dès fin mars 2020, la Délégation avait listé les équipements PCR pouvant être rendus disponibles en cas de demandes des hôpitaux. 36 équipements de PCR ont été listés pour les unités hébergées par le CNRS.
 - Deux unités alsaciennes ont été intégrées à la liste des laboratoires publics à réaliser la phase analytique de l'examen "détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR
 - Pas de besoin remonté par l'ARS.
- **Mise à disposition d'un L3**
 - Dès le début, une société a été accueillie dans un L3 pour tester ses kits de dépistages.
- **Volontariat au CIC**
 - Plus de 60 agents du CNRS se sont portés volontaires auprès du Délégué régional, qui a pris les contacts nécessaires auprès du CIC. Le CIC n'a pas émis de besoins.
- **Accord avec la Facs** (Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours en santé)
 - 3 000 litres de SHA pour les soignants de ville et les aides à domicile.

1

DES PCA AUX PRA LA CONTINUITÉ ADMINISTRATIVE

- **Conseils et analyse des conditions de travail des unités travaillant directement ou indirectement sur le Covid (Délégué régional, adjoint au DR, IRPS**

et MP).

- **Mise en œuvre de formations à distance, avec l'utilisation d'outils informatiques sécurisés :**

accompagnement spécifique pour les personnels et les encadrants dans le cadre de formations à distance adaptées à la situation (management à distance, manager la transition, manager une équipe dispersée, maintenir la cohésion d'une équipe, animation de réunion à distance, gestion du temps, travailler en période de crise, travailler à domicile de façon prolongée, reprenez le contrôle de votre temps).

- **Modalités de signature des documents administratifs simplifiées.**
- **Mise à jour des plans de prévention des risques relatifs à l'intervention d'entreprises extérieures dans le cadre de la reprise d'activité.**
- **Réunions des AP et des gestionnaires financiers par visio.**
- **Gestion du campus CNRS maîtrisée.**

2

DES PCA **AUX PRA** -> REPRISE D'ACTIVITÉ SUR SITE

13/04 : le PR annonce une levée de confinement au 11/05, précisée par le PM le 19/04

20/04 au 24/04
Préparation reprise activité avec les DAS du CNRS
Logistiques masques (National) et SHA (régional)

28/04 : présentation plan déconfinement par le PM

04/05 au 07/05/20 : consolidation des PRA et attributions en SHA (commandes pour EASE) et masques, **reçus le 06/05**

30/04/20 : diffusion PRA CNRS et MESRI CRHSCT
Arbitrage reprise travaux

24 au 29/04 : travail Unistra CNRS Inserm sur PRA « site » → transmission vadémécum + calendrier mai
MàJ Plan de prévention

06/05 au 07/05
Nettoyage approfondi des locaux
Vadémécum V2 diffusé le 7/5
Lien avec l'UHA et son PRA (IS2M, LIMA, Archimède)

11/05 : livraison des unités
Adaptation marché de nettoyage
Enquête pour attributions masques FFP2

12/05: reprise d'activité progressive sur site
1ères livraisons en SHA de l'ARS (FACS)

1

DES PCA AUX PRA -> REPRISE D'ACTIVITÉ SUR SITE - MAI

du 20/04 au 24/04 : préparation à un retour progressif en présentiel, en lien avec les Directeurs adjoints scientifiques et le Délégué régional.

Vadémécum relatif à la reprise d'activité le 29/04 - Stratégie :

- La présence sur site réduite au minimum, réfléchi par roulement des personnels et combinée au télétravail qui reste prioritaire, avec une répartition au sein des locaux judicieuse
- Outil de PRA

jusqu'au 29 mai :

- 1 500 personnes environ sont comptabilisés comme ayant pu ou pouvant rejoindre leur lieu de travail « physique », dans le cadre d'un roulement.
- la présence simultanée est de 700 personnes en moyenne sur une population de 5 000 personnels tout statut confondu.
- Masques et SHA -> logique de l'hébergeur.



Plan de reprise d'activité des unités de recherche

Principes directeurs au 30/04/2020

Plan de reprise d'activité

Avril 2020

Calendrier de présences

Semaine du 11/05 au 17/05

Structure UPR8002 - IBMC

Nom Prénom de l'agent	Statut	Service / Equipe	Bâtiment	Etag	Justification de la présence sur site	Travaux uniquement effectués dans bureau individuel							Présences sur site envisagées				SI astreintes	Total	Masque de protection personnelle et Fraîcheur	Remarques / observations (aménagement du poste, nettoyage, accès observation, présence de soutien psychologique)			
						L	M	Ma	Me	J	V	S	1	2	3	4	5						
ENNIFAR Eric	CNRS	Eg. ENNIFAR	IBMC	sous-sol	suiti des orstau-ventilation plateau technique	NON														2	OUI		
LESARS Isabelle	CNRS	Eg. ENNIFAR	IBMC	46 (429)	Projet COVID-19 (en cours évaluation Europe)	NON	1	1	1	1	1	1	1	1	1						10	OUI	
RENARD Eva	Autre	Eg. ENNIFAR	IBMC	46 (427) + 6006 + 6002	Expériences urgentes-projet européen	NON					1	1	1	1	1						6	OUI	
ROL MORENO Javier	Autre	Eg. ENNIFAR	IBMC	46 (427) + 437	Expériences urgentes-projet CIFRE	NON		1		1		1		1							5	OUI	
SIMONETTI Angella	Inserm	Eg. ENNIFAR	IBMC	46 (447)	Projet COVID-19 (en cours évaluation Europe)	NON	1		1		1		1		1						5	OUI	
WOLFF Philippe	CNRS	Eg. ENNIFAR	IBMC	46 (429)	Projet COVID-19 (en cours évaluation Europe)	NON					1		1		1						5	OUI	
ERIANI Gilbert	CNRS	Eg. ERIANI	IBMC	36 (333)	Projet COVID-19 (CoronaRES-ANR FLASH)	NON	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14	OUI	
JANVIER Aurelie	Autre	Eg. ERIANI	IBMC	36 (326)	Projet COVID-19 (CoronaRES-ANR FLASH)	NON	1		1		1		1		1						5	OUI	

1

DES PCA **AUX PRA** -> REPRISE D'ACTIVITÉ SUR SITE - MAI

En parallèle du suivi de l'activité de mai

- Enquête puis distribution de plus de 2 500 masques FFP2.
- À partir du 20/05 : signature des :
 - OM pour missions prioritaires et après réception des protocoles prévus
 - Documents de déplacements pour les frontaliers, les personnes à + de 100 km
- Poursuite de la logistique d'acheminement des masques chirurgicaux et grand public, de SHA et GHA
- Réflexions quant au retour d'expérience, évaluation des coûts et des retards dus à la situation.

1

LA SORTIE DE DÉCONFINEMENT

Indicateurs sanitaires encourageants → nouvelle phase avec un allègement majeur des contraintes collectives qui s'imposaient à tous.

Changement du paradigme :

- Présentiel prioritaire, complété le cas échéant par du télétravail
 - reprendre les activités empêchées sur site (expérimentations)
 - limites du télétravail sur un temps long

Priorité = santé des agents

- **Le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrières et la limitation du brassage des personnels restent strictement à respecter.**

1

LA SORTIE DE DÉCONFINEMENT

Suivi toujours nécessaire des présences jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire (10/07)

Logistique été 2020 :

- Dans le cadre du déconfinement jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire (10/07/2020) : masques chirurgicaux fournis aux structures par les établissements hébergeurs, sur la base de calendriers hebdomadaires nécessaires au suivi de la situation par les établissements pendant la période d'urgence sanitaire.
- Pour la période courant du 10 juillet au 31 août 2020 : sur la base d'une estimation, les établissements hébergeurs se chargent également en juin de fournir aux unités en quantité suffisante les masques (chirurgicaux et/ou grand public) nécessaires à la période.
 - Hébergé par le CNRS : 6 masques / agent + 0,5l de SHA

1

DES PCA AUX PRA -> INFORMATIONS

- Les plans de prévention réalisés avec les entreprises extérieures ont été mis à jour.
- Accompagnement et conseil des unités.
- Plusieurs kits de communication sont transmis depuis la reprise d'activité.

Le 11 mai :

- affiche pour les ascenseurs ;
- affiche relative aux gestes barrières ;
- fiches pratiques :
 - Quand porter des gants (en FR/EN)
 - Quand porter un masque (en FR/EN)
 - Quand utiliser une solution hydroalcoolique (en FR/EN)
 - Comment mettre un masque chirurgical;
 - Comment retirer un masque chirurgical ;
 - Se laver les mains à l'eau et au savon ;
 - Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ;
 - Bonnes pratiques relatives à l'utilisation d'un équipement commun accompagnées d'une affiche.

- **14 mai : Courriel relatif aux document unique d'évaluation des risques**

Le 27 mai :

- Consignes relatives au secourisme au travail.
- Conduite à tenir en cas de suspicion de Covid 19 sur le lieu de travail.

Fiches pratiques intitulées :

- Quand porter un masque (mise à jour).
 - Quand utiliser un écran plexiglas.
 - Quelle est l'utilité d'une visière.
- **29/05 : webinaire des AP CNRS, Inserm, UHA et Unistra**

1

DES PCA AUX PRA -> INFORMATIONS

- Formation : accompagnement spécifique pour les personnels et les encadrants dans le cadre de formations à distance adaptées à la situation (management à distance, manager la transition, manager une équipe dispersée, maintenir la cohésion d'une équipe, animation de réunion à distance, gestion du temps, travailler en période de crise, travailler à domicile de façon prolongée, reprenez le contrôle de votre temps).
- Coordination de l'action RH avec la DRH et les autres RRH de manière hebdomadaire.
- Ajustement d'AGATE (suivi des assistances, requêtes).
- Conseil et accompagnement des DU et des responsables administratifs par des communications régulières et suite à leurs interrogations.
- Soutenir et rassurer les agents (personnes fragiles, ASA, rémunération, ...): Le lien entre les agents et le SMP a été maintenu via la messagerie et les appels téléphoniques. Des consultations ont été faites par téléconférence.
- Suivi hebdomadaire des cas en sites hébergés avec conseils sur les actions à mener et gestion des clusters en lien avec les autorités.
- Suivi des nombreuses annonces du gouvernements pour les mesures spécifiques à la crise et du CNRS.
- Démultiplication de la communication dans le cadre du télétravail et avec l'évolution des directives
- Echanges avec le CROUS
- Echanges avec le CAES (fin des vacances du CLE notamment)

1

RENTRÉE 2021

- Retour au régime de droit commun au sujet du télétravail depuis le 1^{er} septembre 2021.
- guide du télétravail au CNRS :
https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/Pages/T%C3%A9l%C3%A9travail.aspx

Indicateurs

- Reprise de l'épidémie
- **Présentiel conditionné à la maîtrise**
 - des missions, essentiellement à l'étranger.
 - des manifestations avec du public (passe sanitaire).
 - des activités exercées en établissements de soins (obligation vaccinale).
 - du suivi des cas Covid+, des gestes barrières...et des moments de convivialité.

1

SITUATION SANITAIRE – GESTES BARRIÈRES

Les établissements fournissent les masques aux agents.

Livraison de 300 000 masques organisée fin août et déployée en septembre pour les unités hébergées par le CNRS.

Maintien des consignes pour les salles de réunion/formation

- Les réunions en présentiel doivent respecter les gestes barrières, notamment le port du masque, les mesures d'aération/ ventilation des locaux ainsi que les règles de distanciation. Une jauge d'une personne pour 4 m² reste recommandée (sauf pour les manifestations soumises au passe sanitaire).
- Dispositifs de mesure du dioxyde de carbone dans l'air -> une dizaine d'appareils acquis par la délégation.
 - Mesures à la demande ou prêt d'équipements aux unités envisageables dès l'été.
 - Courrier transmis aux directeurs d'unité (copie CTB et AP) le 08/11/2021.

1

SITUATION SANITAIRE EN 2022

- 8 mars 2022 : **Le protocole sanitaire en entreprise**, qui a été mis en place au printemps 2020, va **disparaître** à partir de lundi 14/03 (fin des jauges notamment) et a été remplacé au 15 mars 2022 par le guide repère des mesures de prévention des risques de contamination au covid 19
- 11 mars 2022 : **Mise à jour de la FAQ du MESRI**
 - Les règles de distanciation ne sont plus impératives.
 - Les règles d'hygiène restent à maintenir, notamment l'aération des locaux
 - Etudiants et personnels n'auront donc plus l'obligation de porter le masque dans leur établissement, notamment pour suivre les cours.
 - Les étudiants et agents qui le souhaitent peuvent continuer à porter le masque.
 - La restauration universitaire et administrative peut reprendre sans protocole spécifique dès le 14 mars
 - A l'échelle de l'unité :
 - Le DU peut maintenir la consigne du port du masque comme mesure de protection faisant suite à analyse de risques (Ex : constat de cas Covid+ au sein d'une équipe, salles de réunion, véhicule de service).
 - Les personnes vulnérables peuvent prendre contact avec les médecins du travail en cas de questionnements.

Foire aux questions

Etablissements d'enseignement supérieur et dispositions liées à l'épidémie de Covid-19

10 mars 2022

1

SITUATION SANITAIRE EN 2022

Informations :

- Le délégué régional a communiqué aux directeurs d'unité le vendredi 11 mars matin les consignes applicables ce jour (concertées avec les partenaires préalablement).
- Echanges réguliers et accompagnement par le délégué régional et l'adjoint au délégué auprès des directeurs d'unité pour s'assurer des consignes à mettre à jour.
- Mise à jour et transmission des consignes CNRS, Unistra et Inserm aux unités le 28 mars 2022 :
 - Utilisation d'un véhicule de service
 - Vestiaire
 - Salle de formation/réunion
 - Salle de pause/convivialité

1

Discussions permanentes avec Unistra, UHA, Inserm

CNRS

- Intranet = moyen de communication privilégié

The screenshot shows a web page from the CNRS intranet. At the top, there is a breadcrumb trail: 'Accueil > Vie interne > Messages aux personnels > Coronavirus COVID-19 : consignes et conseils'. The main heading is 'Coronavirus COVID-19 : consignes et conseils'. Below the heading, there are four navigation tabs: 'Vie interne', 'Messages aux personnels', 'CNRS Pratique', and 'Partir en mission'. The date '10/09/2020' is displayed. The main content area contains the text: 'Mesures protectrices, travail en présentiel et en télétravail, colloques, santé, missions et déplacements ... Toutes les informations nécessaires, mises à jour, sont ici.' To the right of this text, there are icons for font size adjustment (A+, A-), printing, sharing, and email. Below the icons, there is a signature block: 'Messages d'Antoine Petit, président-directeur général du CNRS'.



ZOOM SUR

2

ZOOM SUR LA LOGISTIQUE

Sites hébergés par le CNRS

Distribution de :

- *630 000 masques distribués depuis mars 2020.*
- *300 000 masques commandés en novembre 2021*
- *1 600 litres de SHA/GHA*

2

ZOOM SUR .. LES OUTILS ET DOCUMENTS RESSOURCES EN SST

Maintien du contact direct avec les DU et les AP

Consignes sanitaires : mesures barrières

- Consignes pour le port et l'entretien du masque
- Comment mettre un masque chirurgical
- Comment retirer un masque chirurgical
- Lavage des mains en 8 étapes
- Lavage des mains : solution hydroalcoolique
- Quelle est l'utilité d'une visière ?
- Affiche du port du masque

Consignes sanitaires : fiches pratiques

- Fiche pratique sur le télétravail, sur le travail isolé
- Consignes utilisation de l'ascenseur avec la capacité associée
- Consigne salle de réunion / formation
- Bonne pratiques - Utilisation d'un équipement commun
- Consignes vestiaires
- Consigne salle de convivialité/ pause
- Consigne utilisation d'un véhicule de service
- Consignes secourisme



Consignes sanitaires : conduites à tenir

- Conduite à tenir en cas de suspicion de COVID 19 sur le lieu de travail
- Conduite à tenir en cas de contact avec une personne testée positive à la COVID19

Une trentaine d'outils , mises à jour comprises

2

ZOOM SUR... LES GESTES BARRIÈRES

Ventilation des locaux CNRS

- Accompagnement des services STL, SPS de la délégation Alsace du CNRS:
 - Etat des lieux des salles de réunions, formation et amphithéâtres des unités hébergées par le CNRS et analyse des locaux communs comme les locaux de convivialité par l'unité.
 - Note technique DR10 relative à la méthodologie de mesure de la concentration de CO2 accompagnés de ses annexes dont la notice de fonctionnement et le modèle CNRS de fiche de mesures du taux de CO2.
 - Mise à disposition des dispositifs de mesure du CO2 dans l'air.
 - Désignation et formation de référents au sein des unités.



2

ZOOM SUR... LES GESTES BARRIÈRES



Date de rédaction 29/10/2021 Versions précédentes /	COVID-19 Note technique relative à la méthodologie de mesure de la concentration de CO₂	Version 1
Objet Procéder à la mesure des concentrations de CO ₂ et identifier les mesures correctives à appliquer pour s'assurer de la qualité de l'air intérieur dès que nécessaire.		
Périmètre d'application Sites hébergés par le CNRS Alsace.		
Glossaire des abréviations AP : Assistant de prévention CTB : Correspondant technique bâtiment HSCP : Haut Conseil de la santé publique INRS : Institut national de recherche et de sécurité		
SOMMAIRE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Page de garde, page 1 ▪ Texte, pages 2 à 6 ▪ Annexes à partir de la page 7 Cette note intitulée " Note technique relative à la méthodologie à une mesure de concentration CO ₂ ", A pour but : D'indiquer la marche à suivre pour établir une cartographie de la concentration de dioxyde de carbone (CO ₂) dans les bâtiments du CNRS le nécessitant et mettre en œuvre des actions correctives permettant de respecter une concentration maximale en CO ₂ de 800 ppm. Elle s'adresse : Aux structures mixtes et propres hébergées par le CNRS, au sein de celles-ci : aux directeurs de la structure, aux chefs d'équipe, aux CTB et aux AP. Le responsable de la mise en œuvre de la note est : le directeur de structure.		

FICHE N°XXXX
Délegation Alsace
Modèle FICHE MESURES CO₂ dans l'air
CALSI01XXXX

Matériel de mesure
Unité
Lieu (labo, salle...)
Nom opérateur
Date prélèvement
Heure début prélèvement
Heure fin prélèvement
Interruption prélèvement (pause)
Température (indicateur)
Humidité (indicateur)
Fenêtres ouvertes (O/N)
Fenêtres fermées (O/N)
Portes fermées (O/N)
Emplacement du capteur
Photographie
Observation, commentaire
Résultat du taux de CO₂ extérieur (préciser l'emplacement)
Résultat obtenu

Site	Local	Appréciation	Concentration (ppm)	Limites (ppm)	Statut	Commentaire	Opération	Date	Opérateur	Appréciation	Statut
1	ME	Travaux	35	300	OK						
2	PH	Travaux	25	300	OK						
3	EP	Travaux	35	300	OK						
4	7A	Travaux	150	800	OK						
5	7B	Travaux	150	800	OK						
6	PH	Travaux	150	800	OK						
7	ME	Travaux	150	800	OK						
8	PH	Travaux	150	800	OK						
9	ME	Travaux	150	800	OK						
10	ME	Travaux	150	800	OK						
11	PH	Travaux	150	800	OK						
12	PH	Travaux	150	800	OK						
13	PH	Travaux	150	800	OK						
14	PH	Travaux	150	800	OK						
15	PH	Travaux	150	800	OK						
16	PH	Travaux	150	800	OK						
17	PH	Travaux	150	800	OK						
18	PH	Travaux	150	800	OK						
19	PH	Travaux	150	800	OK						
20	PH	Travaux	150	800	OK						
21	PH	Travaux	150	800	OK						
22	PH	Travaux	150	800	OK						
23	PH	Travaux	150	800	OK						
24	PH	Travaux	150	800	OK						
25	PH	Travaux	150	800	OK						
26	PH	Travaux	150	800	OK						
27	PH	Travaux	150	800	OK						
28	PH	Travaux	150	800	OK						
29	PH	Travaux	150	800	OK						
30	PH	Travaux	150	800	OK						

ADHYS 13 ET 14 OCTOBRE 2022



2

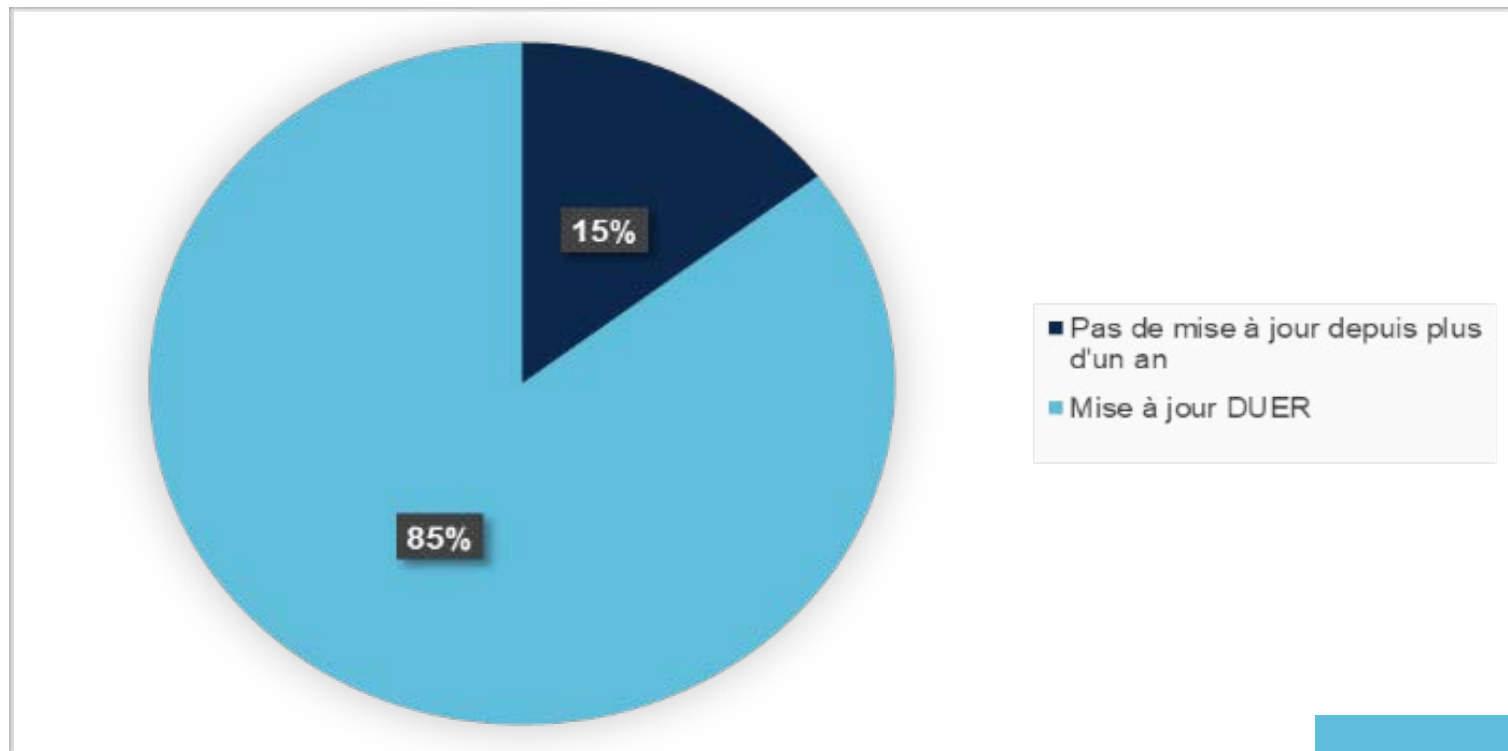
ZOOM SUR... L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

2020

100% des unités disposent d'un document unique

100 % des unités hébergées CNRS DR10 d'un document unique à jour

85,4% des unités disposent d'un document unique à jour



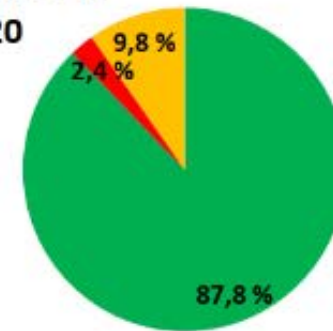
2

ZOOM SUR... L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

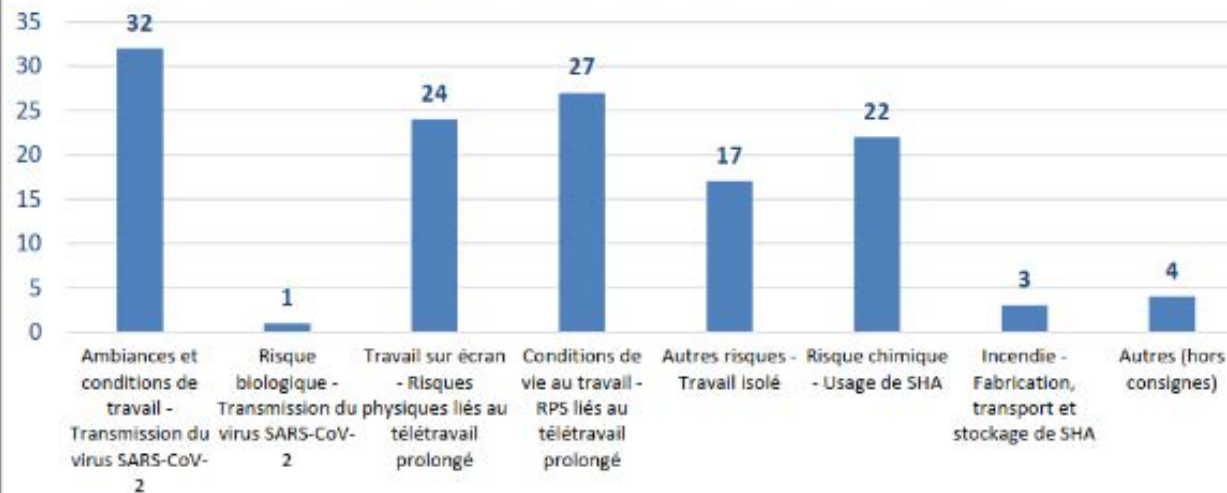
2020

Représentation des unités ayant intégrés les risques liés à la crise sanitaire dans le DUERP depuis le 11/03/2020

- Au moins un risque saisi pour les unités ayant mis à jour leur DUERP
- Pas de risque saisi pour les unités ayant mis à jour leur DUERP
- Pas de déclaration depuis le 11/03/2020



Répartition des risques liés à la crise sanitaire



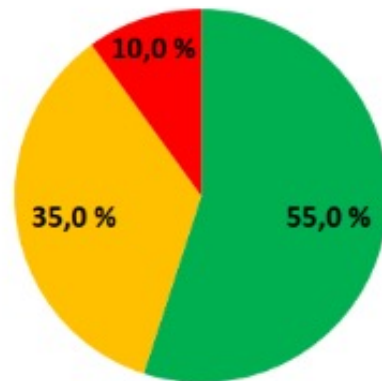
2

ZOOM SUR... L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

2020

Risques psychosociaux Crise sanitaire Covid-19

- Consignes CNRS/Unistra
- Pas de RPS saisi dans le DUER
- DUER non actualisé depuis la crise sanitaire 2020



Une unité ayant saisi un RPS selon les consignes EvRP CNRS a également saisi un RPS lié à la pratique du télétravail en situation normale (hors consignes). Cette 2nd saisie n'est pas comptabilisée dans ce graphique.

La consigne d'intégration des RPS est intégrée à la méthodologie d'intégration des risques liés à la crise sanitaire diffusée le 03/07/2020.

22 unités, soit 55 % ont saisi un RPS selon la consigne commune du CNRS et de l'Unistra.

14 unités, soit 35 % n'ont pas saisi de RPS liés à la crise sanitaire 2020.

L'évaluation des RPS en période de crise sanitaire de l'unité est une annexe du DUER. Un modèle de grille RPS Covid-19 a été réalisé par le GT RPS de la délégation Alsace du CNRS. L'outil a été communiqué le 02/12/2020 aux directeurs d'unité.

2

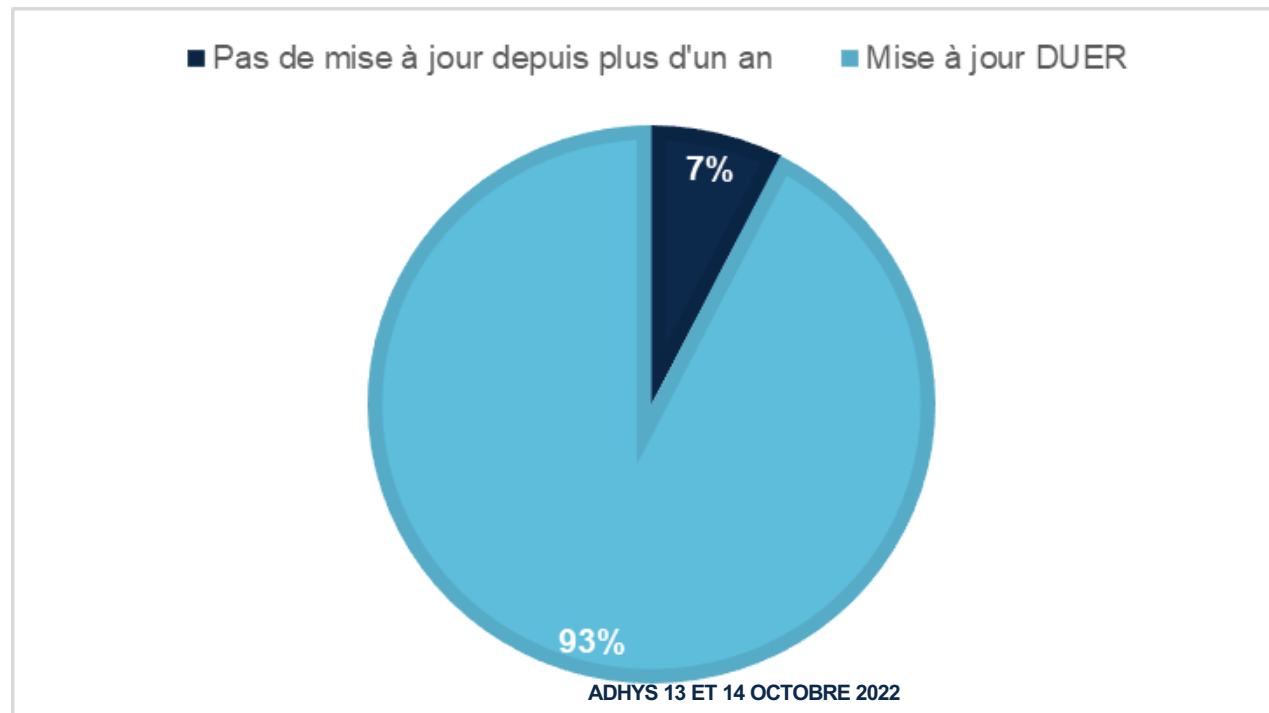
ZOOM SUR... L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

2021

100% des unités disposent d'un document unique

100 % des unités hébergées CNRS DR10 d'un document unique à jour

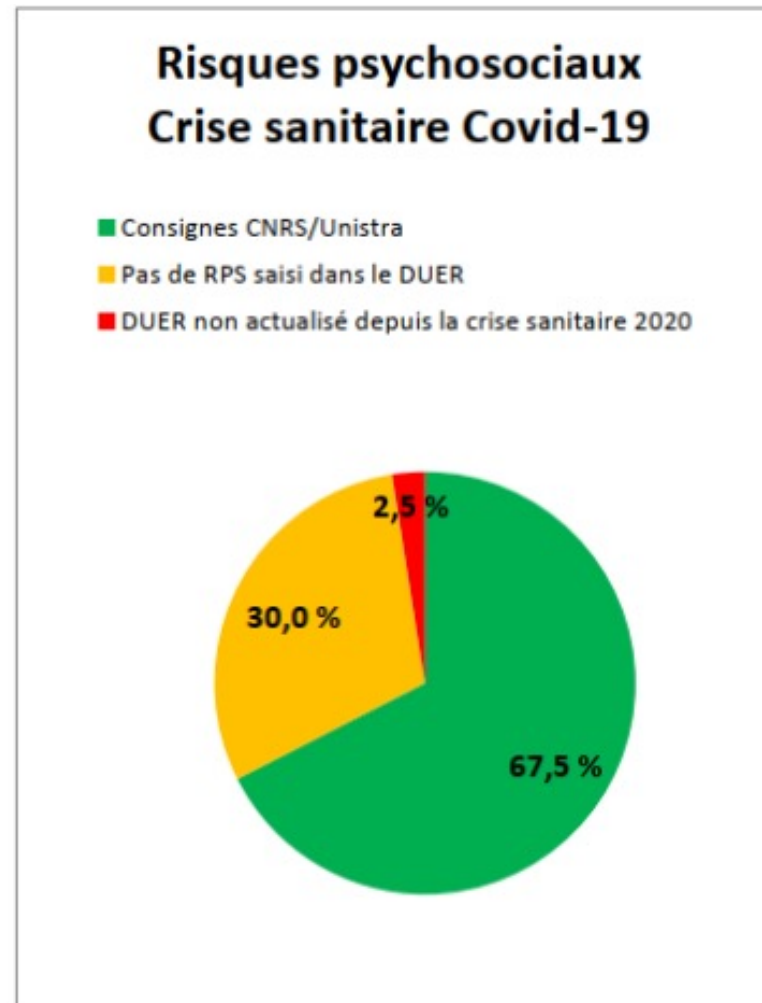
93% des unités disposent d'un document unique à jour



2

ZOOM SUR... L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

2021



2

ZOOM SUR... LE PASSE SANITAIRE

Le CNRS, de par son activité, n'est pas un établissement soumis à l'obligation de présentation du passe sanitaire, qu'il s'agisse des agents qu'il emploie comme des agents qui relèvent d'un autre employeur (agents de l'Unité-tout statut-, visiteurs professionnels, entreprises extérieures, stagiaires).

Le CNRS est concerné par le passe sanitaire pour :

- les séminaires professionnels organisés en dehors des établissements d'exercice de l'activité habituelle, lorsqu'ils rassemblent plus de 50 personnes,
- les salles de réunion et/ou les amphithéâtres, dont le CNRS a la responsabilité, qui sont utilisés comme lieu de conférences ouvertes au public,
- les manifestations, du type fête de la science, qui conduisent à accueillir du public dans des locaux du CNRS.

2

ZOOM SUR... LE PASSE SANITAIRE

Également :

- Pour ce qui concerne les moments de convivialité qui réunissent des personnes extérieures au lieu de réception, la présentation du passe sanitaire est obligatoire pour tous les participants, quel que soit leur nombre.
 - Si le moment de convivialité est organisé à l'extérieur du lieu d'exercice de l'activité professionnelle, auprès d'un prestataire (restaurant, domaine privé, etc.), il revient à ce dernier de procéder à la vérification du passe sanitaire.
- Lorsque les séminaires ou colloques sont organisés à l'extérieur des locaux du CNRS par des établissements qui, en vertu de la loi sont dans l'obligation de contrôler le passe sanitaire (ERP), il revient à ces établissements de procéder au contrôle (cas des écoles thématiques dans des lieux extérieurs)

2

ZOOM SUR... LE PASSE SANITAIRE

Concrètement :

Pour les manifestations organisées par le CNRS :

- L'unité prévient le délégué Régional de la date de la manifestation, des horaires du contrôle et des agents CNRS qui effectueront le contrôle
- Le délégué Régional autorise la manifestation et habilite les agents (statut CNRS car le CNRS ne peut habiliter que les agents qu'il emploie) à contrôler les passes sanitaires avec l'application «TousAntiCovidVérif».
- Le délégué Régional transmet la décision d'habilitation et tient à jour le registre, en lien avec la DAJ, qui en est la garante.
- Conformité au RGPD vérifiée.

➔ **30 manifestations concernées**

2

ZOOM SUR... LA GESTION DES CAS COVID+

Les cas Covid+ sont remontés au délégué Régional et aux médecins du travail

- Conseils sur la gestion des situations (isolement, cas contacts à risque)
 - Les étudiants et personnels dont le schéma vaccinal est complet ne sont pas considérés comme cas contacts à risque. Ce sont toujours les CPAM qui mettent en œuvre le contact tracing.
 - <https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/#introduction>
- Retour d'information MESRI voire ARS si « cluster »

2

ZOOM SUR... LE SOUTIEN A LA VACCINATION

- La loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire prévoit que **les agents publics bénéficient d'une autorisation d'absence pour se rendre aux rendez-vous médicaux liés aux vaccinations** contre la Covid-19, y compris pour accompagner un mineur ou un majeur protégé dont il a la charge à de tels rendez-vous.
- Les directeurs d'unité réservent une issue favorable aux demandes de placement en autorisation spéciale d'absence formulées par les agents qui déclarent des effets secondaires importants après avoir été vaccinés contre la Covid-19.

2

ZOOM SUR... LE SOUTIEN A LA VACCINATION

- Difficultés d'approvisionnement: 1ère commande de vaccin Vaxzevria (AstraZeneca) : 6 mars 2021, livraison : jamais ! 1ère commande de vaccins Janssen et Moderna : 12 avril 2021, livraison d'1 flacon Janssen (5 injections) le 25 mai... Moderna : début juin.
- Vaccination Moderna: séries de vaccination
- Recherche de volontaires pour vaccination Janssen : 45 appels téléphoniques (contact de personnes volontaires) 4 injections + 1 agent Unistra,
- Agents orientés vers le centre international des vaccinations (CIV) du NHC dès le début de la campagne de vaccinations (personnes vulnérables), 1ère injection ou rappel : 5
- Agents (CNRS ou non) manipulant du SRAS Cov 2, orientés vers le centre international des vaccinations du NHC et vaccinés, 1ère injection : 6
- Etudiants étrangers orientés vers le centre international des vaccinations du NHC pour un rappel (vaccin à ARNm) : 2
- De nombreux agents CNRS vaccinés via leur médecin traitant, une pharmacie de proximité ou Doctolib : 59 au moins > ou = 55 ans

2

ZOOM SUR... LE SOUTIEN A LA VACCINATION

- Commande possible de vaccins auprès d'une seule pharmacie à proximité du service au même titre que les médecins généralistes.
- Vaccination de 30 agents CNRS en 3 séances à compter du 26/03/21 avec une première dose de vaccin Astrazeneca (3 flacons de 10 doses) et de 10 agents par Moderna
- Rappels à partir du 04/06/21: flacons réceptionnés.
- 3 agents de moins de 55 ans étudient le SARS-CoV-2 (en exploitant des prélèvements sanguins de patients), adressés aux centres de vaccination avec certificat médical

2

ZOOM SUR... LE SOUTIEN A LA VACCINATION

Nombre d'agents CNRS vaccinés par les services de médecine de prévention

SMP CNRS

- 30 avec Astrazeneca
- 9 avec Janssen
- 22 avec Moderna

SST de l'Université

- 24 avec Moderna
- Au total: 85 agents vaccinés par nos services en 2021 (+16 orientés vers CIV et autres centres de vaccinations)

- En tout 134 injections réalisées en 2021
- Injections de rappel réalisées début 2022: 49

2

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement des personnels qui se poursuit

- Conseils des services des ressources humaines et de médecine de la délégation Alsace du CNRS.
- Communication aux directeurs d'unité relatif à l'installation des collectifs dans la meilleur dynamique possible avec un focus sur les points suivants :
 - Faciliter le retour et préserver la qualité de travail
 - Adopter les bons usages des outils numériques
 - Accompagner une organisation hybride performante au niveau local
 - S'approprier les nouveaux modes d'organisation du travail
 - Suggérer des pratiques managériales adaptées aux nouveaux modes de travail pour une organisation performante et respectueuse de la sante psycho-physique des agents
- Un accompagnement des risques psycho-sociaux est proposé par le CNRS et un numéro vert est en place pour les agents pour prendre rendez-vous avec un psychologue. La convention signée entre le CNRS et la MGEN, permet à tout agent du CNRS qui le souhaite de bénéficier d'un accompagnement par un(e) psychologue. L'objectif de ce dispositif étant de permettre de faire le point sur la situation et d'envisager une orientation. La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 0 805 500 005 appel gratuit. Le dispositif est anonyme et gratuit.
- Formations pour accompagner les encadrants et les agents dans ce nouveau changement d'organisation de travail.
- Prolongation quasi systématique des doctorants et CDD qui n'ont pas pu se rendre sur le site pendant 2 à 6 mois.
- Systématisation des masques transparents pour les formations et l'entourage des agents en situation de handicap auditifs.

2

EXEMPLE D'IMPACTS SUR LE SERVICE DE PRÉVENTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONAL ALSACE

Service prévention sécurité de la DR10

Impacts de la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19 :

- Adaptation régulière aux données et directives étatiques pour déclinaison opérationnelle et proposition d'outils pour accompagner au mieux les structures.
- Dialogue sociale renforcé.
- Renforcement des actions conjointes avec les SPS et SMP CNRS et en lien avec les partenaires Unistra, Inserm et UHA.

Actions de prévention, d'information et de formation

_Depuis février 2020, lien maintenu avec les directeurs, les assistants de prévention et les partenaires.

_Réalisation et co réalisation de plus de 30 outils majoritairement avec l'Unistra et l'Inserm (consignes, fiches pratiques, mémos, affiches, méthodologie d'évaluation des risques, procédures,...).

2

EXEMPLE D'IMPACTS SUR LE SERVICE DE PRÉVENTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONAL ALSACE

Actions de prévention, d'information et de formation

_Organisation en lien avec les partenaires de 2 webinaires des assistants de prévention avec les SPS et SMP spécifiquement sur le thème de la crise sanitaire liée à la covid19.

223 participants

_2 sessions de formation initiale des AP en 2021. Il est à noter une augmentation du nombre de personnes formées en 2021 (pour rappel, 2020 : 24 sessions 830 personnes formées, 2019 : 37 sessions 830 personnes formées et en 2018 : 27 sessions pour 654 personnes formées).

_Participation et intervention lors de réunions avec les directeurs d'unité

2

RECUEIL D'INFORMATIONS

Missions au sein des unités et participation aux réunions, rédactions de documents en lien avec la gestion de crise

_Conseils aux unités sur la mise en œuvre (courriel, téléphone, visites)

_Visites de postes conjointe avec les SMP, SRH-FP.

_Conseils, avis lors de CLHSCT, participation, avis et mise à jour de documents (notes, PRA, PCA, plans de prévention).

2

RECUEIL D'INFORMATIONS 2020

Instances de concertation

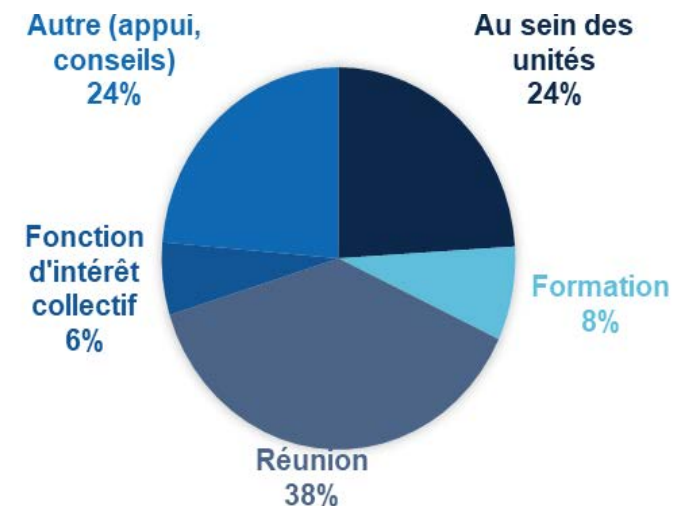
- CRHSCT (6)
- Commission LHSCT (22)

Réseaux en prévention des risques

- AP (94)
- PCR (23)
- RSL (15)

Service prévention sécurité de la DR10

- 3,5 ETP : depuis le 7 mai 2020.
- 2,5 ETP : novembre 2019 au 6 mai 2020.
- Activités : 113 occurrences de présence du service prévention sécurité au sein des unités en 2020



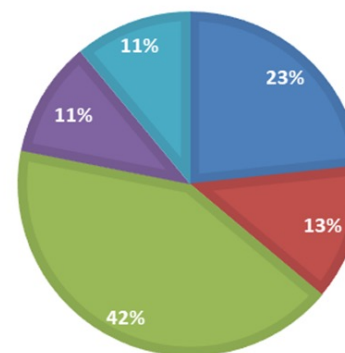
2

RECUEIL D'INFORMATIONS 2021

■ Au sein des unités ■ Formation ■ Réunion ■ Fonction d'intérêt collectif ■ Autre (appui, conseils)

Instances de concertation

- CRHSCT (4)
- Commission LHSCT (20)



Réseaux en prévention des risques

- AP (90) – 2 unités non pourvues
- PCR (23)
- RSL (15)

Service prévention sécurité de la DR10

- 3,5 ETP
- Activités: 107 occurrences de présence du service prévention sécurité au sein des unités en 2021

2

RECUEIL D'INFORMATIONS

État d'avancement du programme : actions 2020		
Terminée	1	9%
En cours	10	83%
A réaliser	1	8%

État d'avancement du programme: actions 2021		
Terminée	25	69%
En cours	10	28%
A réaliser	1	3%

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a grid of buildings and streets. A semi-transparent teal rectangular box is overlaid on the left side of the image, containing the title text. The rest of the image is a faded, blue-tinted version of the same aerial view.

DYSFONCTIONNEMENT ET MESURES ASSOCIÉES

3

DYSFONCTIONNEMENT ET MESURES ASSOCIÉES

- Juin 2020 : identification par tous les services de la délégation Alsace du CNRS des dysfonctionnement de situations, les conséquences opérationnels voire sur les agents, les mesures conservatoires mise en œuvre et les solution de résolution pérenne en cas non résolution pendant la situation de crise.

➔ 20 situations recensées. Tous les services concernés.

Exemples :

- Des délais contraints nécessitant de la réactivité et de la prudence dans la communication.
- Du papier à la dématérialisation.
- Des formations systématiques en présentiel à des formations hybrides, distanciel en complément.



CE QUI A FONCTIONNÉ

4

CE QUI A FONCTIONNÉ

- Juin 2020 : identification par tous les services de la délégation Alsace du CNRS des difficultés que la situation semblait devoir entraîner, les solutions de simplifications utilisées pouvant être pérennisée et les contraintes envisageables dans leur mise en œuvre.



12 situations recensées. Tous les services concernés.

Exemples :

- Nouveaux modes de formations : Webinaire avec introduction d'ateliers interactifs.
- Echanges et lien renforcés avec les partenaires, fortes mobilisations des services.
- Accompagnement du télétravail

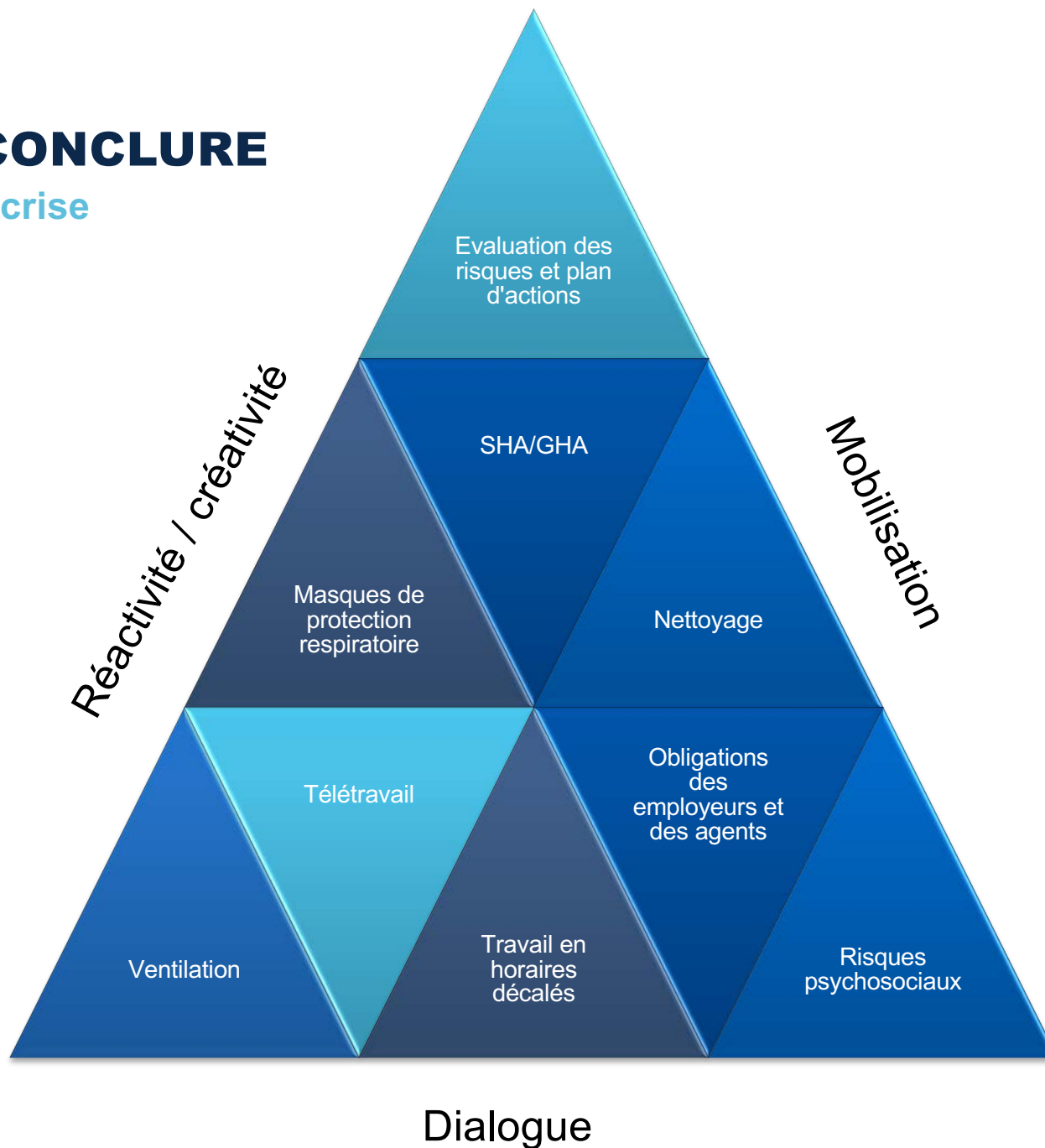
A microscopic image of plant tissue, likely a leaf cross-section, showing a network of cells and large, dark, circular structures. The image is overlaid with a semi-transparent blue rectangle. The word "CONCLUSION" is written in white, bold, uppercase letters across the center of the blue rectangle.

CONCLUSION

2

POUR CONCLURE

Gestion de crise



2

POUR CONCLURE

Gestion de crise

- Des difficultés inhérentes à la situation
- Approche de la DR pragmatique, réactive, et homogène sur le site (Unistra, UHA et Inserm)
- Des unités responsables et tout à fait mobilisées
- Une continuité du support administratif et du soutien aux agents
- Une logistique (masque/SHA) au rendez-vous
- Achat des masques chirurgicaux relativement facilement grâce à l'accord cadre piloté par le CNRS en central.
- Une mobilisation remarquable des personnels, à tous les niveaux

2

POUR CONCLURE

Et pour demain

Fin 2021, la Délégation Alsace du CNRS a pris l'initiative de réaliser une étude assorties d'actions sur les nouvelles modalités de travail post covid.

Tirer les enseignements